

Brilliant II SYBR Green QPCR Master Mix

Section 1. Identification

Identificateur de produit	: <input type="checkbox"/> Brilliant II SYBR Green QPCR Master Mix	
Réf. (kit chimique)	: 600828	
Référence	: 2X Brilliant II SYBR® Green QPCR Master Mix	600828-51
	Reference Dye	600530-53

Utilisations pertinentes identifiées de la substance ou du mélange et utilisations non recommandées

Utilisations identifiées	: <input type="checkbox"/> Réactif analytique.	
	<input checked="" type="checkbox"/> Brilliant II SYBR® Green QPCR Master Mix	2 x 2.5 ml
	Reference Dye	0.1 ml (100 µl 1 mM)

Fournisseur/Fabricant : Agilent Technologies, Inc.
5301 Stevens Creek Blvd
Santa Clara, CA 95051, USA
800-227-9770

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence (indiquer les heures de service) : CHEMTREC®: 1-800-424-9300

Section 2. Identification des dangers

Classement de la substance ou du mélange

Brilliant II SYBR® Green QPCR Master Mix
H320 IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2B

Éléments d'étiquetage SGH

Mention d'avertissement	: 2X Brilliant II SYBR® Green QPCR Master Mix Reference Dye	Attention Pas de mention de danger.
Mentions de danger	: 2X Brilliant II SYBR® Green QPCR Master Mix Reference Dye	H320 - Provoque une irritation des yeux. Aucun effet important ou danger critique connu.
Conseils de prudence		
Prévention	: 2X Brilliant II SYBR® Green QPCR Master Mix Reference Dye	Non applicable. Non applicable.
Intervention	: 2X Brilliant II SYBR® Green QPCR Master Mix Reference Dye	P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P337 + P313 - Si l'irritation des yeux persiste: Consulter un médecin. Non applicable.

Section 2. Identification des dangers

Stockage	: 2X Brilliant II SYBR® Green QPCR Master Mix	Non applicable.
	Reference Dye	Non applicable.
Élimination	: 2X Brilliant II SYBR® Green QPCR Master Mix	Non applicable.
	Reference Dye	Non applicable.
Éléments d'une étiquette complémentaire	: 2X Brilliant II SYBR® Green QPCR Master Mix	Aucun connu.
	Reference Dye	Aucun connu.
Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification	: 2X Brilliant II SYBR® Green QPCR Master Mix	Aucun connu.
	Reference Dye	Aucun connu.

Section 3. Composition/information sur les ingrédients

Substance/préparation	: 2X Brilliant II SYBR® Green QPCR Master Mix	Mélange
	Reference Dye	Mélange

Nom des ingrédients	Synonymes	% (p/p)	Numéro CAS
2X Brilliant II SYBR® Green QPCR Master Mix			
Glycérol	Glycerol	≥10 - ≤30	56-81-5
Diméthylsulfoxyde	Dimethyl sulfoxide	≥5 - ≤10	67-68-5
Chlorure de magnésium	Magnesium chloride	≥0.1 - ≤1	7786-30-3
Reference Dye			
Clorure de potassium	Potassium Chloride	≥1 - ≤5	7447-40-7

Les plages de concentration indiquées ci-dessus pour les ingrédients dangereux sont des plages prescrites. Les concentrations réelles ou les plages de concentration réelles sont retenues en tant que secret industriel.

Le produit ne contient aucun autre ingrédient exigeant une déclaration dans cette section, selon les connaissances actuelles du fournisseur et les concentrations de classification en vigueur.

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

Section 4. Premiers soins

Description des premiers soins nécessaires

Contact avec les yeux	: 2X Brilliant II SYBR® Green QPCR Master Mix	Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
	Reference Dye	Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. En cas d'irritation, consulter un médecin.

Section 4. Premiers soins

Inhalation	: 2X Brilliant II SYBR® Green QPCR Master Mix	Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En l'absence de respiration, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, il faut que du personnel qualifié administre la respiration artificielle ou de l'oxygène. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours. Consulter un médecin si les effets nocifs persistent ou sont graves. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.
	Reference Dye	Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin si des symptômes se développent. En cas d'inhalation de produits de décomposition dans un feu, des symptômes peuvent se manifester à retardement. La personne exposée peut nécessiter une surveillance médicale pendant 48 heures.
Contact avec la peau	: 2X Brilliant II SYBR® Green QPCR Master Mix	Rincer la peau contaminée avec beaucoup d'eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Consulter un médecin si des symptômes se développent. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver soigneusement les chaussures avant de les remettre.
	Reference Dye	Rincer la peau contaminée avec beaucoup d'eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Consulter un médecin si des symptômes se développent.
Ingestion	: 2X Brilliant II SYBR® Green QPCR Master Mix	Laver la bouche avec de l'eau. Enlever les prothèses dentaires s'il y a lieu. En cas d'ingestion de la matière et si la personne exposée est consciente, lui donner de petites quantités d'eau à boire. Arrêter si la personne se sent malade car des vomissements peuvent être dangereux. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. En cas de vomissements, garder la tête basse afin d'éviter la pénétration du vomi dans les poumons. Consulter un médecin si les effets nocifs persistent ou sont graves. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.
	Reference Dye	Laver la bouche avec de l'eau. En cas d'ingestion de la matière et si la personne exposée est consciente, lui donner de petites quantités d'eau à boire. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Consulter un médecin si des symptômes se développent.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Effets aigus potentiels sur la santé

Section 4. Premiers soins

Contact avec les yeux	: 2X Brilliant II SYBR® Green QPCR Master Mix Reference Dye	Provoque une irritation des yeux. Aucun effet important ou danger critique connu.
Inhalation	: 2X Brilliant II SYBR® Green QPCR Master Mix Reference Dye	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.
Contact avec la peau	: 2X Brilliant II SYBR® Green QPCR Master Mix Reference Dye	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.
Ingestion	: 2X Brilliant II SYBR® Green QPCR Master Mix Reference Dye	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.

Signes/symptômes de surexposition

Contact avec les yeux	: 2X Brilliant II SYBR® Green QPCR Master Mix Reference Dye	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: irritation larmolement rougeur Aucune donnée spécifique.
Inhalation	: 2X Brilliant II SYBR® Green QPCR Master Mix Reference Dye	Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique.
Contact avec la peau	: 2X Brilliant II SYBR® Green QPCR Master Mix Reference Dye	Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique.
Ingestion	: 2X Brilliant II SYBR® Green QPCR Master Mix Reference Dye	Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Note au médecin traitant	: 2X Brilliant II SYBR® Green QPCR Master Mix Reference Dye	Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste en traitement de poison immédiatement si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées. En cas d'inhalation de produits de décomposition dans un feu, des symptômes peuvent se manifester à retardement. La personne exposée peut nécessiter une surveillance médicale pendant 48 heures.
Traitements particuliers	: 2X Brilliant II SYBR® Green QPCR Master Mix Reference Dye	Pas de traitement particulier. Pas de traitement particulier.
Protection des sauveteurs	: 2X Brilliant II SYBR® Green QPCR Master Mix Reference Dye	Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.

Voir Information toxicologique (section 11)

Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction

Agents extincteurs appropriés	: 2X Brilliant II SYBR® Green QPCR Master Mix Reference Dye	Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants. Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.
Agents extincteurs inappropriés	: 2X Brilliant II SYBR® Green QPCR Master Mix Reference Dye	Aucun connu. Aucun connu.
Dangers spécifiques du produit	: 2X Brilliant II SYBR® Green QPCR Master Mix Reference Dye	Si ce produit est chauffé ou se trouve au contact du feu, une augmentation de pression se produit et le conteneur peut éclater. Si ce produit est chauffé ou se trouve au contact du feu, une augmentation de pression se produit et le conteneur peut éclater.
Produit de décomposition thermique dangereux	: 2X Brilliant II SYBR® Green QPCR Master Mix Reference Dye	Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes: dioxyde de carbone monoxyde de carbone oxydes de soufre Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes: dioxyde de carbone monoxyde de carbone oxydes d'azote composés halogénés oxyde/oxydes de métal
Mesures spéciales de protection pour les pompiers	: 2X Brilliant II SYBR® Green QPCR Master Mix Reference Dye	En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.
Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu	: 2X Brilliant II SYBR® Green QPCR Master Mix Reference Dye	Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive. Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Pour le personnel non affecté aux urgences	: 2X Brilliant II SYBR® Green QPCR Master Mix	Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Porter un équipement de protection individuelle approprié.
	Reference Dye	Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Porter un équipement de protection individuelle approprié.
Intervenants en cas d'urgence	: 2X Brilliant II SYBR® Green QPCR Master Mix	Si des vêtements spécialisés sont requis pour traiter un déversement, prendre note de tout renseignement donné à la Section 8 sur les matériaux appropriés ou non. Consultez également les renseignements sous « Pour le personnel non affecté aux urgences ».
	Reference Dye	Si des vêtements spécialisés sont requis pour traiter un déversement, prendre note de tout renseignement donné à la Section 8 sur les matériaux appropriés ou non. Consultez également les renseignements sous « Pour le personnel non affecté aux urgences ».
Précautions environnementales	: 2X Brilliant II SYBR® Green QPCR Master Mix	Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air).
	Reference Dye	Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air).

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de nettoyage	: 2X Brilliant II SYBR® Green QPCR Master Mix	Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les contenants (ou récipients) de la zone de déversement. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.
	Reference Dye	Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les contenants (ou récipients) de la zone de déversement. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Éliminer par l'intermédiaire d'une

Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

entreprise spécialisée autorisée.

Section 7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Mesures de protection	: 2X Brilliant II SYBR® Green QPCR Master Mix	<p>Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Ne pas ingérer. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Les contenants (ou récipients) vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce contenant (ou récipient).</p> <p>Reference Dye</p> <p>Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).</p>
Conseils sur l'hygiène générale au travail	: 2X Brilliant II SYBR® Green QPCR Master Mix	<p>Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant de pénétrer dans des aires de repas. Consulter également la Section 8 pour d'autres renseignements sur les mesures d'hygiène.</p> <p>Reference Dye</p> <p>Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant de pénétrer dans des aires de repas. Consulter également la Section 8 pour d'autres renseignements sur les mesures d'hygiène.</p>
Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités	: 2X Brilliant II SYBR® Green QPCR Master Mix	<p>Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la Section 10), de la nourriture et de la boisson. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des contenants (ou récipients) non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Voir la section 10 relative aux matières incompatibles avant la manutention ou l'utilisation.</p> <p>Reference Dye</p> <p>Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la Section 10), de la nourriture et de la boisson. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en</p>

Section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

- Protection oculaire/ faciale** : Le port de lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée est obligatoire quand une évaluation des risques le préconise pour éviter toute exposition aux éclaboussures de liquides, à la buée, aux gaz ou aux poussières. Si un contact est possible, les protections suivantes doivent être portées, à moins qu'une évaluation indique un besoin pour une protection supérieure : lunettes de protection étanches contre les éclaboussures de produits chimiques.
- Protection de la peau**
- Protection des mains** : Lors de la manipulation de produits chimiques, porter en permanence des gants étanches et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire. En tenant compte des paramètres indiqués par le fabricant de gants, vérifier que les gants gardent toujours leurs propriétés de protection pendant leur utilisation. Il faut noter que le temps de percement pour tout matériau utilisé dans des gants peut varier pour différents fabricants de gants. Dans le cas de mélanges, constitués de plusieurs substances, la durée de protection des gants ne peut pas être évaluée avec précision.
- Protection du corps** : L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques encourus, et approuvé par un expert avant toute manipulation de ce produit.
- Autre protection pour la peau** : Il faut sélectionner des chaussures appropriées et toute autre mesure appropriée de protection de la peau en fonction de la tâche en cours et des risques en cause et cette sélection doit être approuvée par un spécialiste avant de manipuler ce produit.
- Protection respiratoire** : En fonction du risque et de la possibilité d'une exposition, choisir un respirateur qui est conforme à la norme ou certification appropriée. Les respirateurs doivent être utilisés suivant un programme de protection pour assurer un ajustement, une formation appropriée et d'aspects d'utilisation importants.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques et caractéristiques de sécurité

Toutes les propriétés sont mesurées à température et pression standard, sauf indication contraire.

Apparence

État physique	: 2X Brilliant II SYBR® Green QPCR Master Mix Reference Dye	Liquide.
Couleur	: 2X Brilliant II SYBR® Green QPCR Master Mix Reference Dye	Liquide. Non disponible.
Odeur	: 2X Brilliant II SYBR® Green QPCR Master Mix Reference Dye	Non disponible. Non disponible.
Seuil olfactif	: 2X Brilliant II SYBR® Green QPCR Master Mix Reference Dye	Non disponible. Non disponible.
pH	: 2X Brilliant II SYBR® Green QPCR Master Mix Reference Dye	Non disponible. 8
Point de fusion et point de congélation	: 2X Brilliant II SYBR® Green QPCR Master Mix Reference Dye	Non disponible. Non disponible.
Point d'ébullition, point d'ébullition initial et plage d'ébullition	: 2X Brilliant II SYBR® Green QPCR Master Mix Reference Dye	Non disponible. Non disponible.
Point d'éclair	:	

Section 9. Propriétés physiques et chimiques et caractéristiques de sécurité

Nom des ingrédients	Vase clos			Vase ouvert		
	°C	°F	Méthode	°C	°F	Méthode
2X Brilliant II SYBR® Green QPCR Master Mix						
Diméthylsulfoxyde	87	188.6	ASTM D 93	87	188.6	-
Glycérol	-	-	-	177	350.6	-

Taux d'évaporation : 2X Brilliant II SYBR® Green QPCR Master Mix Reference Dye Non disponible.

Inflammabilité : 2X Brilliant II SYBR® Green QPCR Master Mix Reference Dye Non applicable.

Limite supérieure/inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité : 2X Brilliant II SYBR® Green QPCR Master Mix Reference Dye Non disponible.

Tension de vapeur :

Nom des ingrédients	Pression de vapeur à 20 °C			Pression de vapeur à 50 °C		
	mm Hg	kPa	Méthode	mm Hg	kPa	Méthode
2X Brilliant II SYBR® Green QPCR Master Mix						
eau	17.5	2.3	-	92.258	12.3	-
Diméthylsulfoxyde	0.42	0.056	EU A.4	-	-	-
Reference Dye						
eau	17.5	2.3	-	92.258	12.3	-

Densité de vapeur relative : 2X Brilliant II SYBR® Green QPCR Master Mix Reference Dye Non disponible.

Densité relative : 2X Brilliant II SYBR® Green QPCR Master Mix Reference Dye Non disponible.

Solubilité :

Médias	Résultat
2X Brilliant II SYBR® Green QPCR Master Mix	
l'eau	Soluble
Reference Dye	
l'eau	Soluble

Coefficient de partage n-octanol/eau : 2X Brilliant II SYBR® Green QPCR Master Mix Reference Dye Non applicable.

Température d'auto-inflammation :

Section 9. Propriétés physiques et chimiques et caractéristiques de sécurité

Nom des ingrédients	°C	°F	Méthode
2X Brilliant II SYBR® Green QPCR Master Mix			
Diméthylsulfoxyde	300 à 302	572 à 575.6	-
Glycérol	370	698	-

Température de décomposition : 2X Brilliant II SYBR® Green QPCR Master Mix Non disponible.
Reference Dye Non disponible.

Viscosité : 2X Brilliant II SYBR® Green QPCR Master Mix Non disponible.
Reference Dye Non disponible.

Caractéristiques des particules

Taille médiane des particules : 2X Brilliant II SYBR® Green QPCR Master Mix Non applicable.
Reference Dye Non applicable.

Section 10. Stabilité et réactivité

Réactivité : 2X Brilliant II SYBR® Green QPCR Master Mix Reference Dye
Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses ingrédients.
Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses ingrédients.

Stabilité chimique : 2X Brilliant II SYBR® Green QPCR Master Mix Reference Dye
Le produit est stable.
Le produit est stable.

Risque de réactions dangereuses : 2X Brilliant II SYBR® Green QPCR Master Mix Reference Dye
Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.
Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.

Conditions à éviter : 2X Brilliant II SYBR® Green QPCR Master Mix Reference Dye
Aucune donnée spécifique.
Aucune donnée spécifique.

Matériaux incompatibles : 2X Brilliant II SYBR® Green QPCR Master Mix Reference Dye
Peut réagir ou être incompatible avec des matières oxydantes.
Peut réagir ou être incompatible avec des matières oxydantes.

Produits de décomposition dangereux : 2X Brilliant II SYBR® Green QPCR Master Mix Reference Dye
Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.
Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

Section 11. Données toxicologiques

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
2X Brilliant II SYBR® Green QPCR Master Mix Glycérol Diméthylsulfoxyde Chlorure de magnésium	DL50 Orale	Rat	12600 mg/kg	-
	DL50 Cutané	Rat	40000 mg/kg	-
	DL50 Orale	Rat	14500 mg/kg	-
	DL50 Cutané	Rat - Mâle, Femelle	>2000 mg/kg	-
	DL50 Orale	Rat	2800 mg/kg	-
Reference Dye Clorure de potassium	DL50 Orale	Rat	2600 mg/kg	-

Irritation/Corrosion

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Potentiel	Exposition	Observation
2X Brilliant II SYBR® Green QPCR Master Mix Glycérol Diméthylsulfoxyde	Yeux - Léger irritant	Lapin	-	24 heures 500 mg	-
	Peau - Léger irritant	Lapin	-	24 heures 500 mg	-
	Yeux - Léger irritant	Lapin	-	100 mg	-
	Yeux - Léger irritant	Lapin	-	24 heures 500 mg	-
	Peau - Léger irritant	Lapin	-	100 mg	-
	Peau - Léger irritant	Lapin	-	24 heures 500 mg	-
Reference Dye Clorure de potassium	Yeux - Léger irritant	Lapin	-	24 heures 500 mg	-

Sensibilisation

Non disponible.

Mutagenicité

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Cancérogénicité

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Toxicité pour la reproduction

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Tératogénicité

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Toxicité systémique pour certains organes cibles - exposition unique -

Non disponible.

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées -

Non disponible.

Risque d'absorption par aspiration

Section 11. Données toxicologiques

Non disponible.

Renseignements sur les voies d'exposition probables : 2X Brilliant II SYBR® Green QPCR Master Mix
Reference Dye
Voies d'entrée probables : Orale, Cutané, Inhalation, Yeux.
Non disponible.

Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeux : 2X Brilliant II SYBR® Green QPCR Master Mix
Reference Dye
Provoque une irritation des yeux.
Aucun effet important ou danger critique connu.

Inhalation : 2X Brilliant II SYBR® Green QPCR Master Mix
Reference Dye
Aucun effet important ou danger critique connu.
Aucun effet important ou danger critique connu.

Contact avec la peau : 2X Brilliant II SYBR® Green QPCR Master Mix
Reference Dye
Aucun effet important ou danger critique connu.
Aucun effet important ou danger critique connu.

Ingestion : 2X Brilliant II SYBR® Green QPCR Master Mix
Reference Dye
Aucun effet important ou danger critique connu.
Aucun effet important ou danger critique connu.

Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Contact avec les yeux : 2X Brilliant II SYBR® Green QPCR Master Mix
Reference Dye
Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:
irritation
larmolement
rougeur
Aucune donnée spécifique.

Inhalation : 2X Brilliant II SYBR® Green QPCR Master Mix
Reference Dye
Aucune donnée spécifique.
Aucune donnée spécifique.

Contact avec la peau : 2X Brilliant II SYBR® Green QPCR Master Mix
Reference Dye
Aucune donnée spécifique.
Aucune donnée spécifique.

Ingestion : 2X Brilliant II SYBR® Green QPCR Master Mix
Reference Dye
Aucune donnée spécifique.
Aucune donnée spécifique.

Effets différés et immédiats ainsi que les effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme

Exposition de courte durée

Effets immédiats possibles : Non disponible.

Effets différés possibles : Non disponible.

Exposition de longue durée

Effets immédiats possibles : Non disponible.

Effets différés possibles : Non disponible.

Effets chroniques potentiels sur la santé

Généralités : 2X Brilliant II SYBR® Green QPCR Master Mix
Reference Dye
Aucun effet important ou danger critique connu.
Aucun effet important ou danger critique connu.

Cancérogénicité : 2X Brilliant II SYBR® Green QPCR Master Mix
Reference Dye
Aucun effet important ou danger critique connu.
Aucun effet important ou danger critique connu.

Section 11. Données toxicologiques

Mutagénicité	: 2X Brilliant II SYBR® Green QPCR Master Mix Reference Dye	Aucun effet important ou danger critique connu.
Toxicité pour la reproduction	: 2X Brilliant II SYBR® Green QPCR Master Mix Reference Dye	Aucun effet important ou danger critique connu.

Valeurs numériques de toxicité

Estimations de la toxicité aiguë

Nom du produit ou de l'ingrédient	Orale (mg/kg)	Cutané (mg/kg)	Inhalation (gaz) (ppm)	Inhalation (vapeurs) (mg/l)	Inhalation (poussières et brouillards) (mg/l)
2X Brilliant II SYBR® Green QPCR Master Mix					
Glycérol	12600	N/A	N/A	N/A	N/A
Diméthylsulfoxyde	14500	40000	N/A	N/A	N/A
Chlorure de magnésium	2800	2500	N/A	N/A	N/A
Reference Dye					
Reference Dye	70270.3	N/A	N/A	N/A	N/A
Clorure de potassium	2600	N/A	N/A	N/A	N/A

Section 12. Données écologiques

Toxicité

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Exposition
2X Brilliant II SYBR® Green QPCR Master Mix			
Glycérol	Aiguë CL50 54000 mg/l Eau douce	Poisson - <i>Oncorhynchus mykiss</i>	96 heures
Diméthylsulfoxyde	Aiguë CL50 25000 ppm Eau douce	Daphnie - <i>Daphnia magna</i> - Néonate	48 heures
	Aiguë CL50 34000000 µg/l Eau douce	Poisson - <i>Pimephales promelas</i>	96 heures
	Chronique NOEC 100 µl/L Eau de mer	Algues - <i>Ulva lactuca</i>	72 heures
	Chronique NOEC 100 µl/L Eau douce	Daphnie - <i>Daphnia magna</i> - Juvénile (jeune à l'envol, larve de poisson, porcelet sevré)	21 jours
Chlorure de magnésium	Aiguë CE50 >100 mg/l Eau douce	Algues - <i>Desmodesmus subspicatus</i>	72 heures
	Aiguë CE50 180000 µg/l Eau douce	Crustacés - <i>Eudiaptomus padanus ssp. padanus</i> - Adulte	48 heures
	Aiguë CI50 6.8 mg/l Eau douce	Plantes aquatiques - <i>Lemna aequinoctialis</i>	96 heures
	Aiguë CL50 32000 µg/l Eau douce	Daphnie - <i>Daphnia hyalina</i> - Adulte	48 heures
	Aiguë CL50 2120 mg/l Eau douce	Poisson - <i>Pimephales promelas</i>	96 heures
	Aiguë NOEC 100 mg/l Eau douce	Algues - <i>Desmodesmus subspicatus</i>	72 heures
	Chronique NOEC 0.1 mg/l Eau douce	Poisson - <i>Cyprinus carpio</i>	35 jours
Reference Dye			
Clorure de potassium	Aiguë CE50 9.24 g/L Eau douce	Algues - <i>Desmodesmus</i>	72 heures

Section 12. Données écologiques

	Aiguë CE50 1337000 µg/l Eau douce Aiguë CL50 9.68 mg/l Eau douce	<i>subspicatus</i> Algues - <i>Navicula seminulum</i> Crustacés - <i>Pseudosida ramosa</i> - Néonate	96 heures 48 heures
	Aiguë CL50 93000 µg/l Eau douce Aiguë CL50 509.65 mg/l Eau douce	Daphnie - <i>Daphnia magna</i> Poisson - <i>Danio rerio</i>	48 heures 96 heures

Persistence et dégradation

Nom du produit ou de l'ingrédient	Test	Résultat	Dosage	Inoculum
2X Brilliant II SYBR® Green QPCR Master Mix Glycérol	301D Biodégradabilité facile - Essai en flacon fermé	93 % - 30 jours	-	-
Diméthylsulfoxyde	OECD 301D Biodégradabilité facile - Essai en flacon fermé	31 % - Non facilement - 28 jours	-	-

Nom du produit ou de l'ingrédient	Demi-vie aquatique	Photolyse	Biodégradabilité
2X Brilliant II SYBR® Green QPCR Master Mix Diméthylsulfoxyde	-	-	Non facilement
Reference Dye Clorure de potassium	-	-	Facilement

Potentiel de bioaccumulation

Nom du produit ou de l'ingrédient	LogK _{ow}	FBC	Potentiel
2X Brilliant II SYBR® Green QPCR Master Mix Glycérol	-1.76	-	Faible
Diméthylsulfoxyde	-1.35	3.16	Faible
Reference Dye Clorure de potassium	-0.46	-	Faible

Mobilité dans le sol

Coefficient de répartition sol/eau (K_{oc}) : Non disponible.

Autres effets nocifs : Aucun effet important ou danger critique connu.

Section 13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination : Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que c'est possible. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les co-produits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes. L'emballage des déchets doit être recyclé. L'incinération ou l'enfouissement sanitaire ne doivent être considérés que lorsque le recyclage n'est pas possible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage. Il faut prendre des précautions lors de la manipulation de contenants vides qui n'ont pas été nettoyés ou rincés. Les contenants vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

Section 14. Informations relatives au transport

TDG / IMDG / IATA : Non réglementé.

Protections spéciales pour l'utilisateur : **Transport dans les locaux de l'utilisateur** : toujours transporter dans des conteneurs fermés qui sont droits et sûrs. Assurez-vous que les personnes qui transportent le produit savent ce qu'il faut faire en cas d'accident ou de déversement.

Transport en vrac aux termes des instruments IMO : Non disponible.

Section 15. Informations sur la réglementation

Listes canadiennes

INRP canadien : Aucun des composants n'est répertorié.

Substances toxiques au sens de la LCPE (Loi canadienne sur la protection de l'environnement) : Aucun des composants n'est répertorié.

Réglementations Internationales

Liste des substances chimiques des tableaux I, II et III de la Convention sur les armes chimiques

Non inscrit.

Protocole de Montréal

Non inscrit.

Convention de Stockholm relative aux polluants organiques persistants

Non inscrit.

Convention de Rotterdam sur le consentement préalable donné en connaissance de cause (PIC)

Non inscrit.

Protocole d'Aarhus de la CEE-ONU relatif aux POP et aux métaux lourds

Non inscrit.

Liste d'inventaire

Canada : Indéterminé.

États-Unis : Indéterminé.

Section 16. Autres informations

Historique

Date d'édition/Date de révision : 07/17/2024

Date de publication précédente : 07/15/2021

Version : 8

Légende des abréviations :

- ETA = Estimation de la toxicité aiguë
- FBC = Facteur de bioconcentration
- SGH = Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques
- RPD = Règlement sur les produits dangereux
- IATA = Association internationale du transport aérien
- CVI = conteneurs en vrac intermédiaires
- code IMDG = code maritime international des marchandises dangereuses
- LogK_{ow} = coefficient de partage octanol/eau
- MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires de 1973, telle que modifiée par le Protocole de 1978. ("MARPOL" = pollution maritime)
- N/A = Non disponible
- NU = Nations Unies

Procédure utilisée pour préparer la classification

Classification	Justification
2X Brilliant II SYBR® Green QPCR Master Mix IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2B	Méthode de calcul

Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

Avis au lecteur

Déni de responsabilité: Les informations contenues dans le présent document reflètent l'état de connaissances d'Agilent à la date de rédaction du manuel. Par conséquent, Agilent ne peut garantir expressément ou implicitement la validité, l'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence desdites informations.